

PARCOURS ENCADRANTS : Positionnement (Module 1)

Contexte

La littérature concernant l'encadrement des établissements de la fonction publique hospitalière (FPH) fait apparaître la nécessité de travailler sur les compétences transférables à tous les cadres quel que soit leur secteur d'activité, ainsi que le fait de l'évolution considérable du rôle de l'encadrement. A titre d'exemples, le manager est impacté dans l'exercice de son métier par l'arrivée sur le marché du travail des jeunes générations, l'impact de la nouvelle place du travail dans nos vies, le contexte sociologique, l'interculturalité ou les préoccupations écologiques. La loi du 6 août 2019 précise d'autre part que désormais tout personnel encadrant doit bénéficier d'une formation au management. Le parcours modulaire doit permettre à l'encadrement de trouver des ressources dans la dynamique du groupe et susciter l'analyse de la pratique.

Objectifs

□ Se questionner sur sa pratique managériale par l'intermédiaire d'un auto-positionnement □ Co construire avec son institution, à la suite de la restitution, un plan d'action individualisé

Programme

OBJECTIF 1 : ■ Auto-évaluer ses connaissances et son profil managérial Questionnaire en ligne sur la plateforme Moodle
OBJECTIF 2 : ■ Identifier les besoins en formation pour favoriser un renforcement et un développement des compétences managériales Recueil des besoins à l'aide d'une trame (points fort, principales difficultés, souhaits...) lors d'un entretien téléphonique ou d'une visio
OBJECTIF 3 : ■ Elaborer un parcours individualisé de formation
Analyse des résultats du questionnaire en ligne et de l'entretien individuel
Elaboration d'une synthèse individuelle avec une proposition de parcours

Public
Encadrants

Exercice
2024

Nature
AFR

Organisé par
GRIEPS

Durée
2 heures

